

UN ACCORD EN TROMPE L'OEIL

Que retiendra-t-on du Conseil européen des 8 et 9 décembre derniers ? Le résultat le plus spectaculaire – et regrettable - est sans aucun doute l'isolement du Royaume Uni, seul État-membre à refuser le traité intergouvernemental qui a finalement rallié les 26 autres. Sous prétexte de protéger la City, David Cameron a privé l'Union européenne d'un accord unanime à l'impact beaucoup plus retentissant et il a beau expliquer que son pays reste un membre fort de l'UE, le fossé avec le continent vient de s'élargir brutalement.

Pour autant, l'accord trouvé à 26 relève plus du trompe l'œil que d'un geste politique volontaire et déterminé. La commission ne se prive d'ailleurs pas de rappeler qu'il suffit d'appliquer rigoureusement le paquet législatif adopté le mois dernier et entré en vigueur le 13 décembre pour atteindre les mêmes résultats en matière de discipline budgétaire ! En outre, si tout le monde convient de la nécessité d'assainir les finances publiques, cela reste un objectif de moyen terme qui ne règle rien dans l'immédiat, notamment sur le poids insoutenable de la dette publique en Europe. Les agences de notation ne s'y sont pas trompées, qui ont confirmé cette semaine leurs menaces de dégradation prochaine des notes nationales de la zone euro...

Le revirement in extremis de pays initialement enclins à suivre le Royaume Uni constitue au bout du compte le résultat le plus positif de ce Conseil européen : une façon pour l'Europe de manifester, au cœur de la tourmente, son attachement à la monnaie unique, y compris chez ceux qui ne l'ont pas encore adoptée !

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne